|  |  |
| --- | --- |
| logo | Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l’ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l’Homme et des Peuples (CADHP) de l’Union Africaine |

**Communiqué de presse**

**Soudan** **: empêcher la déportation vers le Tchad de M.Djibrine Assali, ancien secrétaire général de l’UST**

La Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l’Homme (**RADDHO**) exprime sa profonde inquiétude au sujet de la détention arbitraire à Khartoum par les autorités soudanaises de M.**Djibrine Assali Hamdallah**, ancien Secrétaire général de l’Union des Syndicats du Tchad (UST), principale centrale syndicale du pays.

Pour rappel, M.**Djibrine Assali** a été contraint en exil, après les attaques rebelles de Ndjaména de 2008 pour trouver refuge au Soudan.

Depuis le 15 janvier 2010, date de l’Accord Normalisation des Relations entre le Tchad et le Soudan, plusieurs opposants tchadiens ont été arrêtés par le Gouvernement soudanais à Khartoum puis livrés aux autorités tchadiennes.

D’après nos informations, M.Djibrine Assali, figure emblématique de la lutte syndicale au Tchad, a été arrêté arbitrairement depuis deux semaines à Khartoum et placé dans un endroit inconnu où il n’a accès à aucune communication avec l’extérieur.

La Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l’Homme (RADDHO) craint fortement qu’il ne soit déporté dans les jours à venir vers le Tchad dans de conditions illégales où sa vie est menacée.

**Devant cette situation grave, la RADDHO** :

* **Dénonce** l’arrestation arbitraire de M.Djibrine Assali Hamdallah
* **Condamne sans réserve**  toutes arrestations précédentes des opposants tchadiens se trouvant au Soudan ;
* **Exige** des autorités soudanaises la libération immédiate et sans condition de M.Assali et de tous les membres de l’opposition tchadienne qui sont actuellement incarcérés à Khartoum ;
* **Met en garde** le Gouvernement soudanais contre la déportation vers le Tchad de M.**Assali** afin de lui laisser le choix d’un pays d’accueil ;
* **Lance** un appel à toutes les organisations syndicales africaines et internationales dont l’Union des Syndicats du Tchad (UST), y est affiliée à venir en aide à M.Assali pour le protéger et assurer sa sécurité physique et morale.

**Fait à Dakar,** le 10 septembre 2011

Le Président Alioune Tine

Contact : 00 221 77 644 33 96

00 221 77 617 31 47

****